

Ministry of Education
Ministry of Training,
Colleges and Universities

Mowat Block
900 Bay Street
Toronto ON M7A 1L2

Ministère de l'Éducation
Ministère de la Formation
et des Collèges et Universités

Édifice Mowat
900, rue Bay
Toronto ON M7A 1L2



DESTINATAIRES : Directrices et directeurs de l'éducation des conseils scolaires de langue française
Agentes et agents de supervision des administrations scolaires de langue française
Surintendante du Centre Jules-Léger
Surintendances des conseils scolaires de langue française
Leaders pour la réussite des élèves
Leaders pour l'aménagement linguistique
Directions d'école et directions adjointes

EXPÉDITEUR : Dominic Giroux, sous-ministre adjoint

DATE : Le 25 juin 2008

OBJET : **Éducation en langue française : réalisations en 2007-2008 et perspectives pour 2008-2009**

Depuis mai 2007, la Division de l'éducation en langue française et de l'administration de l'éducation appuie tant le ministère de l'Éducation (EDU) que le ministère de la Formation et des Collèges et Universités (FCU).

Le bilan de l'année 2007-2008

La dernière année a été couronnée de progrès remarquables, comme en témoignent les faits saillants ci-dessous :

- Le 29 août, FCU annonce la construction d'un nouveau campus du Collège Boréal à Timmins, adjacent à l'école secondaire catholique Thériault. Ceci permettra de mieux desservir les élèves de 12^e année du Nord-Est de l'Ontario, dont 40 % terminent leurs études secondaires en français. Le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral consacreront respectivement 7,5 millions de dollars et 4 millions de dollars à la réalisation de ce projet.
- Le même jour, l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE) annonce que le rendement des élèves de langue française s'est maintenu ou amélioré aux huit évaluations de 3^e, 6^e et 9^e année administrées en 2007, sauf en lecture au niveau de la 3^e année. Globalement, le rendement est plus élevé et les progrès sont plus marqués chez les francophones.
- En septembre, les écoles de langue française connaissent une augmentation de leurs effectifs, pour une troisième année consécutive. Durant la même période, les écoles de langue anglaise ont connu une baisse d'effectifs de 35 000 élèves. Les collèges de langue française et les universités bilingues constatent également une croissance du nombre de leurs étudiants, qui s'inscrivent à une quantité record de programmes postsecondaires en français.

- Du 27 au 29 septembre, l'Ontario accueille le 60^e congrès annuel de l'Association canadienne de l'éducation en langue française, dont le thème était « La francophonie dans tous ses éclats : l'épanouissement de la diversité linguistique et culturelle ».
- À l'automne 2007, l'éducation en langue française, par le biais des agents de liaison communautaire régionaux, a organisé quatre forums régionaux. Ces forums avaient comme objectif de sensibiliser les partenaires au mandat de l'éducation en langue française, d'identifier des projets prioritaires en collaboration avec les conseils scolaires favorisant le développement communautaire et permettre à chacune des régions de proposer des pistes de concertation pour la réalisation d'initiatives collectives à l'appui de l'éducation en langue française. Plus de 290 personnes ont participé aux forums et représentaient les secteurs suivants : organismes communautaires et gouvernementaux, milieu de l'éducation et secteur privé.
- Le 21 décembre, le programme-cadre révisé de sciences et de technologie de la 1^{re} à la 8^e année est publié. Plus de 160 enseignantes et enseignants reçoivent une formation.
- Les 17 et 18 janvier 2008, l'Association des directions et directions adjointes des écoles franco-ontariennes (ADFO) et le ministère accueillent plus de 160 personnes au congrès provincial des directions d'écoles secondaires à Toronto. Sous le thème *S'informer et s'engager, c'est assurer la réussite*, les participantes et participants ont partagé des pratiques efficaces pour assurer la réussite des élèves.
- Le 27 février, FCU annonce une expansion de 20 millions de dollars du campus Glendon de l'Université York, en partenariat avec le Collège Boréal. Ces deux institutions offriront ainsi de nouveaux programmes et des itinéraires communs sur un campus modernisé.
- Du 27 au 29 février, le ministère, en collaboration avec l'Association francophone de l'enseignement des mathématiques de l'Ontario (AFEMO), reçoit 325 participantes et participants des paliers élémentaires et secondaires au colloque *La numératie, une tangente à prendre*. Plusieurs stratégies pédagogiques novatrices liées à une meilleure compréhension de la numératie sont présentées.
- Le 26 mars, TFO inaugure ses nouveaux locaux au 21, rue College, à Toronto. L'autonomie de TFO est rendue possible grâce à un investissement de 15 millions de dollars d'EDU.
- Les 31 mars et 1^{er} avril se tient une première : une rencontre a réuni les dirigeantes et dirigeants des conseils scolaires et collèges de langue française, des universités bilingues, de TFO, du Centre franco-ontarien en ressources pédagogiques (CFORP), d'EDU et de FCU. Les ministres Milloy et Meilleur se joignent à nous pour l'occasion, de même que le nouveau sous-ministre de l'Éducation, Steve Marshall. Des pistes de collaboration sont identifiées, et un groupe restreint se rencontrera à chaque trimestre afin d'assurer le suivi.
- Le 7 avril, EDU annonce que le dossier du français langue seconde relève désormais de la Division de l'éducation en langue française et de l'administration de l'éducation.
- Du 23 au 25 avril a lieu le troisième symposium sur la politique d'aménagement linguistique (PAL), dont le thème est « Des racines, des visages et des ailes ». On y souligne le 10^e anniversaire de la création des conseils scolaires de langue française. Ce symposium marque également le début de la phase 3 de la mise en œuvre de la PAL. Pour intensifier sa mise en œuvre, dix actions concrètes sont passées en revue – ces actions sont énumérées dans la présente lettre. Un profil d'enseignement et de leadership pour le personnel des écoles de langue française de l'Ontario y est également lancé. Ce profil s'aligne sur les initiatives d'EDU en matière de leadership et d'insertion professionnelle du nouveau personnel enseignant. Il viendra appuyer les conseils scolaires dans leurs efforts de recrutement et de perfectionnement professionnel.

- Du 13 au 15 mai, environ 300 représentantes et représentants des conseils scolaires de langue française participaient à un colloque sur l'engagement de l'élève et la différenciation pédagogique. Un guide sur la relation enseignant-élève, *Je m'engage, tu t'engages*, y est lancé.
- Le 28 mai, l'OQRE annonce que le taux de réussite au test provincial de compétences linguistiques (TPCL) en 10^e année demeure stable tant du côté francophone (83 %) que du côté anglophone (84 %).
- Le 9 juin, le projet de loi 55 est adopté à l'unanimité par l'Assemblée législative, officialisant l'autonomie de TFO.
- Au cours de l'année, quatre nouveaux guides d'enseignement efficace en littératie et numératie de la maternelle à la 6^e année sont distribués dans les écoles.

Perspectives d'avenir

La ministre a publié le document *Appuyer chaque élève : Tonifier l'éducation en Ontario* (<http://www.edu.gov.on.ca/fre/document/energize/index.html>), qui précise le plan du gouvernement en matière d'éducation pour les prochaines années. Les trois objectifs-clés d'EDU demeurent les mêmes :

1. améliorer le rendement des élèves;
2. réduire les écarts au niveau du rendement;
3. accroître la confiance du public à l'égard du système scolaire.

La mise en œuvre des recommandations du Groupe de travail permanent (GTP) sur l'éducation en langue française continuera d'exercer une influence importante sur les actions d'EDU. Les 21 recommandations formulées par le GTP ont été présentées à la ministre qui les a approuvées intégralement. La mise en œuvre est déjà amorcée pour la plupart de ces recommandations. La prochaine rencontre du GTP est prévue pour le début de l'automne.

L'année à venir sera déterminante pour l'entente Canada-Ontario. Il s'agit en effet de la dernière année de l'entente actuelle, qui allait de 2005-2006 à 2008-2009. Outre les nombreux projets qui favorisent l'identité culturelle, la communication orale, le recrutement et la rétention, notons parmi les faits saillants de cette dernière année, la mise en commun d'une somme de 4 millions de dollars par les conseils scolaires dans le but d'établir des services de garde nouveaux partout en province, en réponse à une recommandation du GTP. Nous travaillons déjà à la négociation d'une nouvelle entente. Le gouvernement fédéral a pour sa part dévoilé dans un communiqué de presse le 19 juin 2008 sa *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013 : agir pour l'avenir*. (http://www.pch.gc.ca/newsroom/index_f.cfm?fuseaction=displayDocument&DocIDCd=CJV080755)

Nombre d'entre vous avez soulevé le besoin de limiter les nouvelles initiatives. Dans la mesure du possible, nous limiterons l'émergence de nouveaux dossiers et travaillerons conjointement avec vous pour que les initiatives majeures en cours, dont la mise en œuvre de la PAL et Destination Réussite, continuent à porter fruits et à favoriser la réussite des élèves.

Tout au long des prochaines pages, nous passerons en revue ce qui est prévu pour la prochaine année scolaire au niveau de l'éducation en langue française, en lien avec chacun des trois objectifs-clés d'EDU. Des liens étroits sont précisés entre chacun de ces trois objectifs-clés d'EDU et les trois résultats visés par la PAL.

Nous y insérerons également les 10 actions concrètes qui marqueront la phase 3 de la mise en œuvre de la PAL. Celles-ci sont précédées d'un crochet (✓).

Objectif-clé n° 1 d'EDU : Améliorer le rendement des élèves

Résultat n° 1 visé par la PAL : Accroître la capacité des élèves à acquérir les compétences en communication orale afin de maximiser l'apprentissage et la construction identitaire.

La cible du gouvernement reste inchangée : 75 % des élèves de 6^e année doivent atteindre le niveau de rendement attendu en lecture, en écriture et en mathématiques. Les filles francophones ont déjà atteint la cible dans ces trois domaines. L'ensemble des élèves francophones ont atteint la cible en mathématiques.

Au cours de la prochaine année, les efforts de la Direction des politiques et programmes d'éducation en langue française (DPPELF) pour améliorer le rendement des élèves seront consacrés à la communication orale, la différenciation pédagogique, l'engagement de l'élève, le maintien d'un curriculum de qualité, l'évaluation, la disponibilité de manuels scolaires et la production de ressources.

- **Communication orale :** Une trousse de formation du Conseil des ministres de l'Éducation – Canada (CMEC) portant sur la communication orale et sur les stratégies socio-affectives, cognitives et métacognitives en lecture et en écriture est maintenant disponible. Une formation des formatrices et formateurs (conseillères et conseillers pédagogiques FARE et responsable PAL de chaque instance scolaire) a eu lieu du 4 au 6 juin. La formation en région aura lieu en octobre et novembre 2008. Dans le cadre des instituts d'été 2008, au moins un atelier de formation portera sur la trousse du CMEC.
- **Différenciation pédagogique :** La mise en œuvre de la phase 3 de l'initiative de la différenciation pédagogique de la 7^e à la 10^e année se poursuivra cette année. Une équipe rédigera des modèles d'unités d'apprentissage différencié en français (7^e-10^e), géographie et histoire (7^e-10^e), éducation à la citoyenneté (10^e), sciences (7^e-8^e), affaires et commerce (9^e-10^e), mathématiques (7^e-10^e) et orientation (7^e-10^e). À compter de septembre, le personnel enseignant de 9^e et 10^e année de trois écoles secondaires pilotes participant à Destination Réussite pourra utiliser le recueil des modèles d'unités d'apprentissage pour intensifier la différenciation pédagogique dans leurs salles de classe. Le Centre canadien de leadership en évaluation (CLÉ) continuera d'évaluer des incidences de la différenciation pédagogique sur les élèves et le personnel enseignant de 9^e et 10^e année.
- **Engagement de l'élève :** Une journée de perfectionnement professionnel portant sur le guide *Je m'engage, tu t'engages* sera offerte en région, dans le cadre des Instituts d'été 2008, par l'entremise du FARE.
- **Maintien d'un curriculum de qualité :** EDU a établi un cycle de révision du curriculum étalé sur sept ans (voir l'Annexe A). Tout en maintenant l'année prévue originalement pour la publication des programmes-cadres révisés, ce cycle offre une année supplémentaire pour leur mise en œuvre obligatoire. Ce nouvel horaire prévoit ainsi plus de temps pour une préparation adéquate du personnel enseignant, de même que pour l'élaboration de ressources d'appui au curriculum, tels les manuels scolaires. Soulignons que la mise en œuvre des 32 recommandations du Conseil du curriculum en matière d'éducation environnementale se poursuit. EDU se penche présentement sur l'élaboration d'une politique et de normes en la matière (voir l'Annexe B). Par ailleurs, la ministre a demandé au Conseil du curriculum de se pencher sur le curriculum du palier élémentaire. Le Conseil pourrait fournir un avis à cet effet avant la fin de l'année 2008.
- **Évaluation :** Un processus de révision et de consultation est en cours afin de consolider et de clarifier les politiques d'EDU portant sur l'évaluation et la communication du rendement de l'élève. Ce processus a été amorcé lors du colloque provincial des 8 et 9 janvier, avec la publication d'un document de travail, *Faire croître le succès – Évaluation et communication du rendement : amélioration de l'apprentissage des élèves*. L'intention est de publier un document de politique, de la maternelle à la 12^e année, en septembre 2009. La révision du bulletin scolaire est incorporée à ce

processus. De plus, EDU est à produire une série de vidéos portant sur des pratiques exemplaires afin d'appuyer le personnel enseignant en ce qui a trait à l'enseignement, à l'apprentissage et à l'évaluation.

- **Manuels scolaires :** La *Liste Trillium*, qui répertorie les manuels approuvés par EDU, compte 150 manuels de langue française, dont 77 au palier élémentaire et 73 au palier secondaire. EDU est en voie d'harmoniser le cycle d'approbation fixe de cinq ans des manuels scolaires inscrits à la *Liste Trillium* et le cycle de révision du curriculum, afin de s'assurer que les manuels continuent de refléter au moins 85 % des attentes du programme-cadre révisé et qu'ils soient toujours pertinents.

Seize projets d'élaboration, d'adaptation ou de traduction de manuels scolaires et de guides pédagogiques connexes seront terminés pour la rentrée scolaire de 2009 afin d'appuyer les programmes-cadres du palier secondaire suivants : affaires et commerce, études canadiennes et mondiales, mathématiques, orientation et formation au cheminement de carrière. Ces projets refléteront le contexte de l'Ontario français ainsi que les attentes linguistiques pertinentes.

- **Ressources pédagogiques :** Les écoles de langue française ont accès à la Banque de ressources éducatives de l'Ontario (BRÉO), où l'on retrouve plus de 2 000 ressources numérisées en français qui répondent aux attentes des programmes du jardin d'enfants à la 12^e année. Les ressources pour le palier secondaire sont fragmentées, ce qui permet à l'enseignant en classe de les utiliser dans un cours, comme soutien à l'apprentissage ou pour la récupération de crédits.

D'autres ressources seront publiées, notamment :

- un nouveau magazine conçu pour les élèves de la maternelle à la 2^e année, d'ici décembre 2008;
 - *Mon Mag à moi (série 3A et 3B)* – magazine destiné aux élèves de la 3^e à la 6^e année, présentement sous presse;
 - *Quad9 (série 7A et 7B)* – magazine destiné aux élèves de la 7^e à la 10^e année, présentement sous presse;
 - des fiches de lecture, 7^e-12^e année – pour accroître le goût de la lecture chez les élèves.
- ✓ Enfin, soulignons qu'une des 10 actions qui retiendront l'attention durant les deux prochaines années dans la mise en œuvre de la PAL sera la production de ressources permettant l'intégration d'éléments culturels dans le curriculum et la pratique pédagogique.

Objectif-clé n° 2 d'EDU : Réduire les écarts au niveau du rendement des élèves

Résultat n° 2 visé par la PAL : Accroître la capacité du personnel à œuvrer en milieu minoritaire afin d'appuyer les apprentissages scolaires et le développement identitaire de chaque élève.

- ✓ Une autre des 10 actions qui retiendront l'attention dans la mise en œuvre de la PAL sera l'utilisation du profil d'enseignement et de leadership pour le personnel des écoles de langue française de l'Ontario. Pour assurer la qualité supérieure de l'enseignement en milieu minoritaire, les initiatives de formation et de perfectionnement professionnel s'appuieront sur les compétences énoncées dans ce profil. Puisque les compétences du personnel enseignant contribuent à la réussite scolaire de chaque élève, nous poursuivrons l'expansion du baccalauréat à temps partiel pour contrer la pénurie de personnel enseignant francophone, particulièrement dans le sud de la province.

Le calendrier des principales activités de formation pilotées par la DPPELF sont présentées à l'Annexe C. Celles-ci sont intégrées au calendrier d'activités d'apprentissage professionnel, qui est affiché à l'adresse Internet suivante : <http://cal2.edu.gov.on.ca/indexf.html>.

Parmi les écarts à réduire au niveau du rendement dans les écoles de langue française, mentionnons :

- les écarts entre écoles et entre conseils;
- les résultats des élèves de langue française en lecture et en mathématiques en 3^e année par rapport aux élèves de langue anglaise;
- le rendement chez les garçons, particulièrement en lecture;
- le rendement chez les élèves en actualisation linguistique en français (ALF);
- le rendement des élèves en difficulté;
- le rendement en sciences;
- le rendement au secondaire.

Nous nous attarderons plus en détails aux cinq derniers écarts ci-haut mentionnés.

- **Littératie chez les garçons** : L'écart au niveau du rendement entre les garçons et les filles est en voie d'être résorbé en mathématiques, mais le défi demeure en littératie. Afin de continuer ce qui avait été amorcé à l'automne 2007, deux journées de formation sur la littératie chez les garçons sont prévues cet automne dans les trois régions de la province. Des ressources susceptibles d'intéresser les garçons y seront présentées et des pistes d'intervention seront suggérées. Le tout sera suivi d'un accompagnement mensuel dans les écoles participantes par les conseillères et conseillers pédagogiques.
- **ALF** : Les résultats en lecture au niveau de la 3^e année demeurent faibles. La visite de plusieurs conseils scolaires nous confirme l'importance des programmes d'actualisation linguistique en français (ALF) au-delà de la maternelle et de la 1^{re} année, selon les besoins des élèves. Ces programmes doivent être offerts de façon soutenue, jusqu'au secondaire même, afin d'améliorer les compétences langagières des élèves, et du même coup leur apprentissage.
- **Enfance en difficulté – Centre Jules-Léger** : Le Centre Jules-Léger (CJL) poursuivra son mandat de recherche en partenariat avec les universités dans le domaine de la surdité, de la cécité et de la surdicécité ainsi que des troubles sévères d'apprentissage. Le CJL a aussi offert, aux 12 conseils scolaires de langue française, la possibilité de séances de sensibilisation quant aux besoins en mobilité et en orientation des élèves aveugles ou en basse vision. Un répertoire de séances de formation dans les domaines de la surdité, de la cécité et de la surdicécité sera distribué à l'automne au sein des conseils scolaires. L'équipe administrative du CJL est à revoir ses pratiques de services auprès des conseils scolaires. Des indicateurs de performance ont été élaborés pour l'école provinciale, pour l'école d'application ainsi que pour le Centre Jules-Léger lui-même et ont été partagés avec le conseil d'orientation du CJL. Ceux-ci seront partagés avec les conseils scolaires lorsqu'ils seront prêts.
- **Sciences** : Le 4 décembre, l'OQRE publiait les résultats de l'évaluation de 2006 du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA). Dans le domaine des sciences, qui constituait le domaine principal de l'évaluation du PISA de 2006, les élèves de l'Ontario ont atteint la moyenne canadienne. Seuls les élèves de la Finlande et de Hong Kong-Chine ont obtenu un rendement général en sciences plus élevé que les élèves du Canada. La note moyenne des élèves de l'Ontario en sciences a augmenté de façon significative depuis 2000. Cela représente l'augmentation la plus importante réalisée par toute province canadienne. Cependant, les élèves dont la langue maternelle est minoritaire

dans leur province obtiennent, en général, de moins bons résultats que ceux dont la langue maternelle est majoritaire dans leur province.

Par conséquent, le service d'apprentissage médiatisé franco-ontarien (SAMFO) s'occupera de la création de capsules médiatisées en sciences et technologie, en 7^e et 8^e année, pouvant servir à la planification différenciée des stratégies d'enseignement et d'apprentissage. Des capsules pour les enseignantes et enseignants de 9^e et 10^e année seront élaborées durant l'année qui vient.

- **Rendement au secondaire :** Bien que les taux d'obtention du diplôme et d'accumulation de crédits au secondaire soient supérieurs dans les écoles de langue française, les résultats aux évaluations de l'OQRE en mathématiques au niveau de la 9^e année, cours théorique et appliqué, et au TPCL de 10^e année ne le sont pas. De plus, le Programme pancanadien d'évaluation administré en 2007 auprès des élèves de 13 ans démontre que le rendement des élèves de langue française était inférieur à la moyenne canadienne en lecture, en mathématiques et en sciences. Les résultats des élèves aux cours appliqués en mathématiques de 9^e année et de 10^e année méritent une attention particulière.

La cible du gouvernement demeure inchangée : d'ici 2010-2011, 85 % des élèves du secondaire doivent obtenir le DÉSO sur une période maximale de cinq ans. Afin d'appuyer cette cible, Destination Réussite – une initiative unique aux écoles de langue française – se poursuivra l'an prochain.

Le volet 1 de Destination Réussite cible le développement de nouvelles expériences d'apprentissage pour les élèves, particulièrement en 11^e et en 12^e année. Ces efforts s'ajoutent à l'Initiative de jonction écoles-collèges-milieu de travail (IJECT) et aux programmes à double reconnaissance de crédit (DRC).

Le volet 2 de Destination Réussite privilégie des interventions ciblées dans certaines écoles, particulièrement de la 7^e à la 10^e année, en marge des efforts déployés en littérature et numératie.

- **Destination Réussite – volet 1 :** Pour une deuxième année, les trois équipes régionales, composées chacune d'une personne-ressource du secondaire et d'une personne-ressource du postsecondaire, ont poursuivi en 2007-2008 leur appui aux conseils scolaires de langue française afin d'élargir les options d'apprentissage pour les élèves et d'accroître la capacité des conseils scolaires à mettre en œuvre les différentes initiatives de la stratégie pour la réussite des élèves. À ce chapitre, l'initiative a connu des progrès considérables :

- 93 cours à DRC;
- 74 projets de Majeure Haute Spécialisation;
- plus de 7 000 crédits en éducation coopérative seront accordés aux élèves de langue française;
- 50 certifications reconnues par l'industrie et plus de 4 000 élèves certifiés, et
- 20 ententes signées entre les paliers secondaire et postsecondaire.

Pour l'année 2008-2009, les trois équipes régionales continueront d'appuyer la mise en œuvre des projets Majeure Haute Spécialisation et des programmes à DRC dans le cadre de rencontres et de séances régionales de travail. Les liens entre le secondaire et le postsecondaire se concrétisent davantage avec la signature de protocoles de collaboration à la grandeur de la province. En 2008-2009, ces protocoles favoriseront l'établissement d'ententes qui permettront l'accès à une plus grande variété de programmes et d'options d'études pour les élèves des écoles de langue française, appuyant ainsi la réussite des élèves.

Des répertoires de certifications disponibles en français ont été préparés dans le but d'offrir de manière équitable des formations spécialisées aux élèves de langue française. Ces formations permettront aux élèves de satisfaire aux exigences de la Majeure Haute Spécialisation; elles enrichiront leur expérience en milieu de travail et augmenteront leur accès aux destinations postsecondaires.

Le site Web du CFORP contient maintenant un onglet « Destination Réussite, Volet 1 » dans lequel sont affichés des renseignements pertinents à chaque région, la structure régionale ainsi que les formations offertes dans les différents domaines d'appui de l'initiative. En 2008-2009, cet outil servira davantage à titre de ressources pour les conseils scolaires.

- **Initiative de jonction écoles-collèges-milieu de travail (IJECT) et DRC :** En 2007-2008, les trois équipes régionales de planification de langue française ont reçu 2,5 millions de dollars dans le cadre de l'IJECT dont 500 000 \$ provenait de Destination Réussite, volet 1, pour différentes activités de liaison avec les collèges et pour des projets à DRC. Un total de 45 projets à DRC sont présentement mis en œuvre : 10 dans le Nord, 26 dans l'Est et 9 dans le Centre-Sud-Ouest.

Pour 2008-2009, ces trois équipes régionales prévoient organiser 14 forums régionaux et 35 activités de liaison pour faire valoir l'éducation collégiale aux élèves de la 7^e à la 12^e année. Près de 900 élèves de langue française de 11^e et 12^e année – soit 20 % des élèves participant en province – pourront choisir parmi 37 programmes (93 cours) à DRC en français afin d'obtenir des crédits secondaires et postsecondaires.

Encore une fois, en 2008-2009, un membre du personnel enseignant sera responsable de l'appui aux élèves inscrits dans des cours à DRC offerts par le collège. Cette dotation provient des Subventions pour les besoins des élèves plutôt que d'un financement additionnel de l'IJECT.

- **Destination Réussite – volet 2 :** Cette année, 34 écoles secondaires de langue française participent à cette initiative d'amélioration continue. En plus d'avoir un accompagnement sur mesure dans chacune des écoles, les directions d'école et le personnel enseignant reçoivent de la formation régionale et provinciale pour les aider à faire la mise en œuvre de suivis et de stratégies d'enseignement, dans le but d'augmenter le taux de réussite chez les élèves. Le projet va se poursuivre pendant la prochaine année scolaire et de nouveaux outils en élaboration seront partagés avec les conseils scolaires.

Objectif-clé n° 3 d'EDU : Accroître la confiance du public à l'égard du système scolaire

Résultat n° 3 visé par la PAL : Maintenir et augmenter le nombre d'élèves afin de contribuer à la vitalité des écoles de langue française et de la communauté francophone.

Huit des 10 actions qui retiendront l'attention durant les deux prochaines années dans la mise en œuvre de la PAL sont liées à la vitalité des écoles de langue française et de la communauté francophone.

- ✓ L'utilisation optimale du cadre d'imputabilité de l'éducation en langue française comme outil encadrant l'amélioration continue.
 - Le cadre d'imputabilité et les tableaux de bord remis aux conseils scolaires sont des outils qui permettent d'assurer l'alignement des actions des conseils scolaires et de celles d'EDU, tout en suivant l'évolution de nos progrès collectifs. Nous poursuivons l'élaboration des outils d'évaluation requis pour assurer la reddition de compte pour chacun des indicateurs

composant le cadre d'imputabilité. Au cours des prochaines années, nous réviserons le cadre d'imputabilité pour en optimiser la pertinence et l'utilisation.

- ✓ La reddition de compte rigoureuse afin d'assurer l'utilisation optimale des ressources pour atteindre les résultats visés par la PAL.
 - Le suivi du déploiement des 200 nouveaux postes d'enseignantes et d'enseignants financés par EDU depuis 2005-2006 pour bonifier le choix de cours au secondaire demeurera une priorité puisque cette initiative vise à accroître la rétention des élèves dans les écoles de langue française. Nous insisterons également sur l'appui et le rôle des leaders PAL et PARÉ dont les postes sont financés spécifiquement pour appuyer la mise en œuvre de ces initiatives prioritaires. Les conseils scolaires devraient continuer à parfaire le rapprochement entre leur plan de mise en œuvre de la PAL et leur stratégie d'investissement pour leur quote-part des 146 millions de dollars investis par EDU en matière d'enseignement des langues.
- ✓ La mise en place de mesures en matière d'admission afin de rendre l'école de langue française plus accessible et inclusive et ainsi augmenter le taux de recrutement.
 - La ministre appuie l'élaboration de lignes directrices en matière d'admission dans les écoles de langue française.
- ✓ La mise en œuvre d'une politique et de lignes directrices encadrant l'accueil, l'accompagnement et la communication dans les écoles de langue française pour augmenter le taux de rétention.
 - En suivi aux recommandations du GTP, EDU a consulté les conseils scolaires et des organismes représentant les minorités raciales et ethnoculturelles francophones. Les parents seront consultés sous peu. À l'instar de ce que préconise la politique *English Language Learners (ELL)* dans les écoles de langue anglaise, l'objectif est d'assurer aux élèves des écoles de langue française un milieu d'apprentissage inclusif et accueillant où chaque élève peut réussir.
- ✓ La mise en œuvre d'une campagne provinciale de promotion de l'éducation en langue française.
 - Cette campagne, planifiée avec le concours du CFORP, prendra de l'essor dans les prochains mois avec l'embauche d'une firme de marketing pour élaborer une stratégie de promotion et de sensibilisation de la clientèle cible et de la population en général. L'objectif est d'accueillir les nouveaux arrivants et de réintégrer les quelques 30 000 qui manquent à l'appel parmi les 120 000 enfants d'âge scolaire dont les parents ont droit à une éducation en français.
- ✓ La mise en œuvre de programmes et de services novateurs tels l'apprentissage électronique et l'articulation entre le secondaire et le postsecondaire.
 - *Apprentissage électronique* : Plus de 680 crédits seront accordés en 2007-2008 à des élèves provenant de 71 écoles secondaires de langue française, ce qui représente presque le double par rapport à l'année précédente. Le nombre de cours offerts en français passera l'an prochain de 38 à 49. EDU vise l'octroi de plus de 1 000 crédits au cours de l'année 2008-2009. Chaque élève inscrit à un cours en ligne reçoit l'enseignement et l'encadrement en ligne d'une enseignante ou d'un enseignant dûment qualifié et spécialiste dans sa matière. Pour les écoles secondaires de langue française, il s'agit là d'une stratégie efficace pour augmenter leur nombre de cours uniques.
 - *Étude des écarts au niveau du postsecondaire et de la formation en français* : L'ébauche de cette étude, présentée le 1^{er} avril aux dirigeantes et dirigeants des secteurs élémentaire, secondaire, postsecondaire et de formation, alimentera l'élaboration d'indicateurs de performance pour le secteur postsecondaire et les programmes de formation, et soutiendra possiblement l'intégration de la PAL au niveau postsecondaire et aux programmes de formation.

- ✓ La mise en œuvre d'un plan d'action visant l'augmentation du nombre de services de garde préscolaires dans les écoles élémentaires de langue française.
 - Conformément à la recommandation du GTP et en collaboration avec le CODELF, EDU élabore présentement un plan visant à faire passer de 52 % à 75 % la proportion d'écoles élémentaires de langue française comptant un service de garde préscolaire. Cela se traduirait par la création de 1 752 nouvelles places en garderie dans 73 écoles, d'ici 2011-2012. Un comité directeur a été formé. Les conseils scolaires auront à leur disposition les services d'une coordonnatrice provinciale pour les appuyer dans la mise en œuvre. Il s'agit d'une démarche inédite, originale et unique à l'éducation en langue française, qui exige une importante collaboration interministérielle et communautaire.
- ✓ La promotion de partenariats intersectoriels pour mousser l'accroissement de l'espace francophone.
 - L'appui d'EDU par l'entremise de ses trois agents de développement communautaire se poursuivra.

Conclusion

Nous avons en place les conditions gagnantes pour réaliser les trois objectifs-clés d'EDU et atteindre les trois résultats visés par la PAL. En déployant nos énergies collectives, nous ferons en sorte que le succès qu'a connu l'éducation en langue française jusqu'à présent engendrera encore plus de succès, tant sur le plan de la réussite de chaque élève et de son appartenance à une culture dynamique, que sur le plan du nombre d'élèves qui s'inscrivent dans les écoles de langue française et y demeurent.

Je tiens à vous remercier sincèrement pour votre dévouement à la réalisation de ces objectifs.

Pour tout renseignement additionnel, n'hésitez pas à communiquer avec la directrice des politiques et programmes d'éducation en langue française, Ginette Plourde, au 416-325-9072 ou à ginette.plourde@ontario.ca

Le sous-ministre adjoint,

Dominic Giroux

- c. c. Membres du Groupe de travail permanent sur l'éducation en langue française
 - Présidences de La Cité collégiale et du Collège Boréal
 - Membres du Consortium des universités de la francophonie ontarienne
 - Lise Roy-Kolbuz, registrateure adjointe, Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario
 - François Lavictoire, Office de la qualité et de la responsabilité en éducation
 - Chefs des bureaux régionaux du ministère de l'Éducation
 - Équipes de Destination Réussite, Pédagogie culturelle, FARE et SAMFO